



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 39298

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge des transports, qu'il a donne son accord pour que des charters puissent relier Paris a la Corse et a treize villes regionales, dont Nantes. Or, cet accord est subordonne a la condition qu'il n'y ait pas plus de quatre frequences par destination et par semaine. Il lui demande le motif de cette limitation, qui apparait un peu comme du malthusianisme.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39298

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1623